



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ARC

Question écrite n° 36750

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité l'état actuel des remboursements, par l'ancien président de l'association pour la recherche sur le cancer (ARC). Le scandale financier avait été dénoncé, dès 1991, par un rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), dénonçant les énormes dépenses de fonctionnement de l'ARC et l'utilisation des sommes versées par ses quelques 3,5 millions de donateurs. La Cour d'appel de Paris avait, le 30 juin 2000, alloué 320 millions de francs (48,78 millions d'euros). En octobre 2002, la direction de l'ARC a indiqué qu'elle n'avait récupéré que 13 millions de francs (près de 2 millions d'euros). Il apparaît souhaitable que la représentation nationale soit informée de l'état actuel de ce dossier et de l'exécution des décisions de justice.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36750

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2004, page 2399